



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 18 décembre 2012

Opération de contrôle des douanes et de la DEAL

La douane, qui compte au titre de ses missions le contrôle des transferts transfrontaliers de marchandises dangereuses, a intercepté hier à Port-Est deux conteneurs à destination de Madagascar, contenant diverses marchandises classées "déchets". Cette mission, qui s'est exercée en parfaite collaboration avec les services de la DEAL (Environnement, Aménagement, Logement), dans un cadre partenarial performant, a permis aux agents des douanes de saisir plus de 1000 batteries de véhicules, en présence de la DEAL qui a apporté son expertise dans la classification des marchandises en tant que déchets.

Outre les effets désastreux sur l'environnement de ces débouchés sauvages, ces trafics privent la France de matières rares (ex : plombs) contenus dans les déchets électroniques et nuisent à la compétitivité de notre industrie au plan international.

La filière légale de retraitement, présente notamment à La Réunion, y voit de fait ses intérêts économiques mis en péril.

Une conférence de presse sur cette affaire se tiendra ce matin, le 18 décembre 2012 à 11h sur site à Port-Est, en présence du directeur de cabinet du préfet et de représentants du Parquet, de la douane et de la DEAL. L'accès en zone réglementée se fera à partir du portail d'accès à Port-Est.

Elle devrait permettre :

- ✓ de faire le point sur cette procédure,
- ✓ de décrire les conséquences économiques et environnementales de ce genre d'infraction,
- ✓ de rappeler le cadre réglementaire.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

www.reunion.gouv.fr